



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire
Direction de l'aménagement du territoire



L'objectif

«Coopération territoriale européenne»

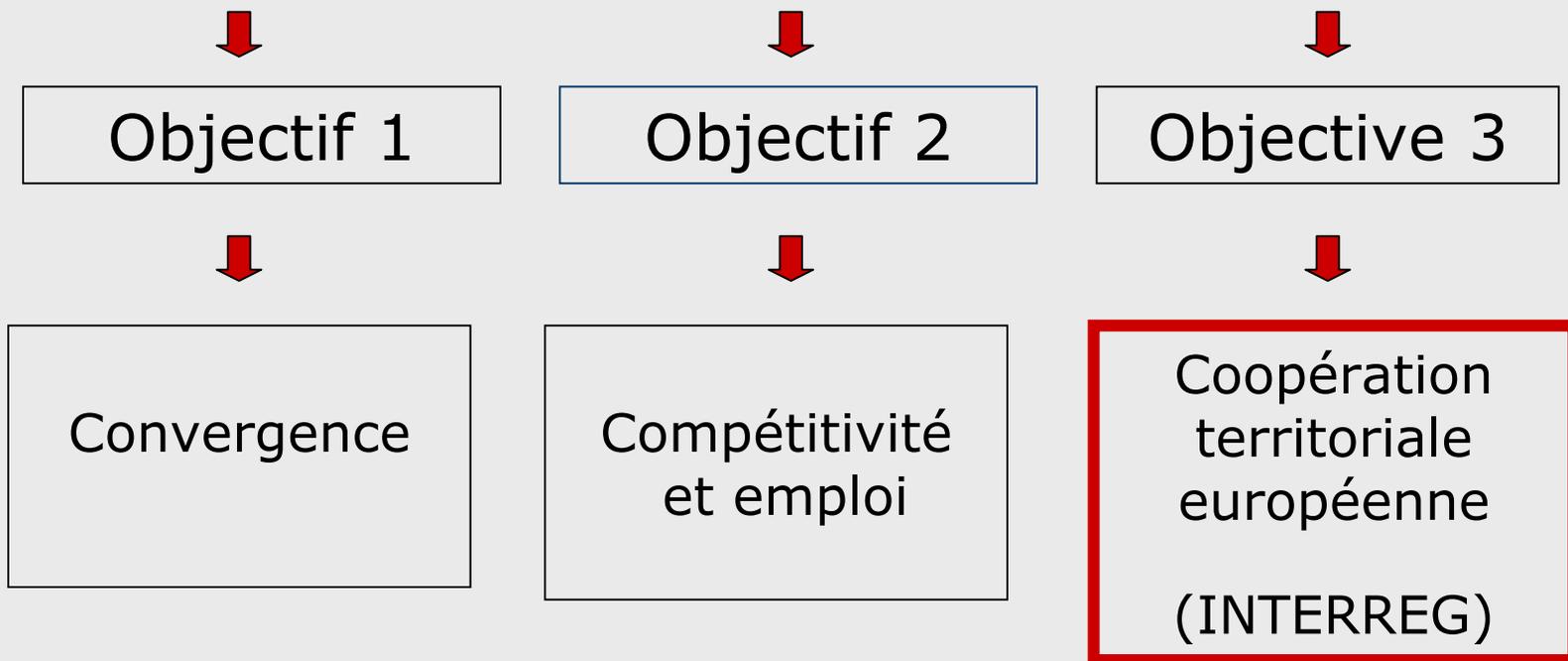
Interreg IV 2007-2013

Jean-Claude Sinner
Rumelange, le 22 octobre 2007

Les programmes communautaires INTERREG appartiennent à la grande famille des Fonds Structurels

- Renforcer la compétitivité des régions
- Réduire les effets négatifs des frontières
- Mettre en réseau les acteurs et les citoyens de part et d'autres des frontières

Fonds structurels 2007 – 2013



INTERREG – d'une initiative communautaire à un programme main stream

Coopération territoriale européenne

Coopération territoriale européenne



Interreg A

Coopération
transfrontalière
«Grande Région»



Interreg B

Coopération
transnationale
Europe du
Nord-Ouest



Interreg C

Coopération
interrégionale
(toute l'UE)



Réseaux

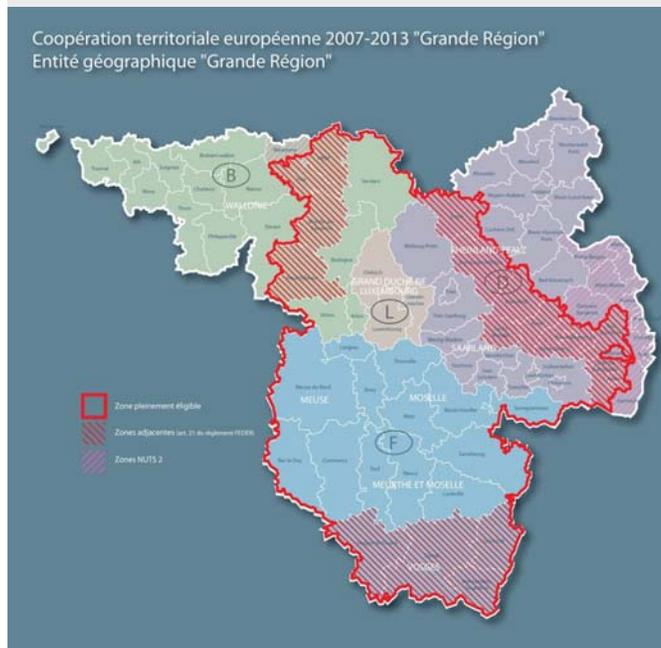
- INTERACT
- ESPON
- URBACT



Le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du
Territoire - DATer gère tous les programmes de
Coopération Territoriale Européenne

Périmètre des programmes

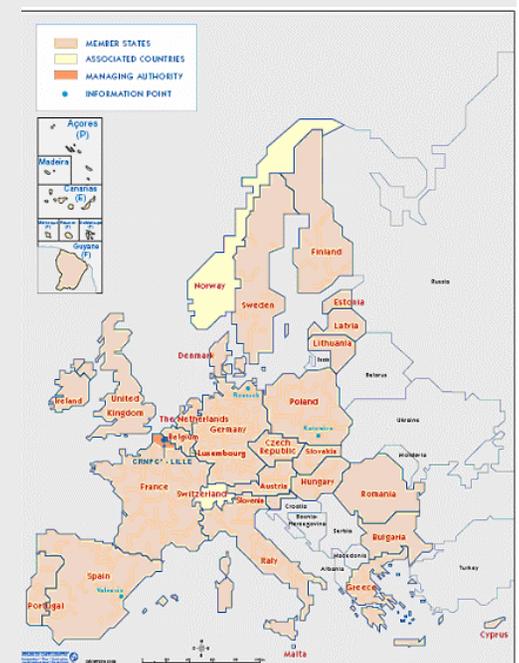
A Grande Région



B Europe du Nord-Ouest



C Europe



Quelques chiffres-clé

	INTERREG IV A Grande Région	INTERREG IV B ENO	INTERREG IV C Europe
Budget du programme (FEDER)	106 mio €	355 mio €	321 mio €
Taux maximum de FEDER	50 %	50%	75% (85% new MS)
Secrétariat	Luxembourg	Lille	Lille
Partenariat	De deux EM au moins	De deux EM au moins	De trois Etats au moins, dont 2 EM
Website	à créer	www.nweurope.org	www.interreg4c.net



Volet INTERREG IV A

Le budget

**Fonds FEDER disponibles:
105.996.517 €**

**Poids du programme :
au moins 211.993.034 €**

11 partenaires

le Grand-Duché de Luxembourg,

la Région wallonne

la Communauté française de Belgique

La Communauté germanophone de Belgique

la Préfecture de Région Lorraine

le Conseil Régional de Lorraine

le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle

le Conseil Général de la Moselle

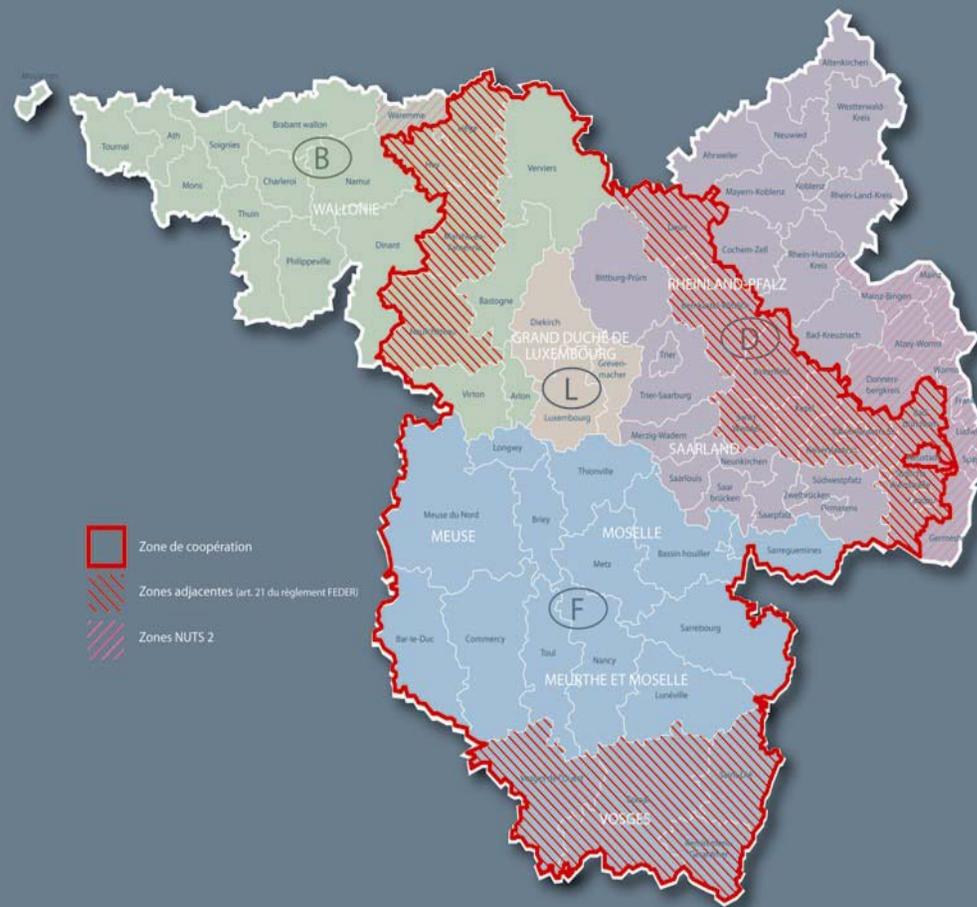
le Conseil Général de la Meuse

le Land de Rhénanie-Palatinat

le Land de Sarre

La zone de coopération

Coopération territoriale européenne 2007-2013 "Grande Région"
Entité géographique "Grande Région"



La structure du programme

4 Entités géographiques:

- l'entité géographique **Grande Région**
- l'entité géographique «**Wallonie - Lorraine - Luxembourg**» (WLL)
- l'entité géographique «**Allemagne - Luxembourg - Communauté germanophone / Région wallonne de Belgique**» (DeLux)
- l'entité géographique «**Sarre - Moselle (Lorraine) Palatinat Occidental**»

La stratégie du programme

AXE 1 – L'Economie - 46,31 %

1.1 – Soutien à l'innovation

1.2 – Appui aux actions collectives de développement du tissu économique

1.3 – Soutien au développement des infrastructures économiques transfrontalières

1.4 – Soutien au développement de l'emploi dans un contexte transfrontalier

1.5 – Promotion de l'offre touristique

AXE 2 – L'Esace - 26,82 %

2.1 – Soutien aux politiques d'Aménagement du Territoire

2.2 – Amélioration de la mobilité dans la Grande Région

2.3 – Valorisation et protection intégrées de l'environnement

AXE 3 – Les Hommes - 26,87 %

3.1 – Coopération dans les domaines de l'éducation et de la formation

3.2 – Renforcement de la coopération dans l'enseignement supérieur

3.3 – Soutien à la coopération dans le domaine de la santé

3.4 – Développement des coopérations dans le domaine social

3.5 – Promotion et valorisation de la culture ainsi que coopération des médias

3.6 – Soutien à des micro-projets



Volet INTERREG IV B

Interreg IVB ENO / NWE



- Budget: 355 mio € FEDER
- 7 Etats-membres et CH
- 4 priorités thématiques
- Secrétariat à Lille
- Cofinancement max. 50 %
- Eligibles: Actions, études menant à des actions, petits investissements

Interreg IV B ENO / NWE

- Priorité 1:** Développer une économie basée sur le savoir en promouvant l'innovation
- Priorité 2:** Gestion durable des ressources naturelles et des risques naturels et technologiques
- Priorité 3:** Améliorer l'accessibilité en ENO en promouvant des transports et des TIC intelligents et durables
- Priorité 4:** Promouvoir des collectivités performantes et bien portantes

et des Initiatives stratégiques pertinentes pour le développement du territoire ENO

Interreg IV B ENO

- Priorité 1:** Développement de l'économie de la connaissance dans l'ENO
- Priorité 2:** Gestion durable des ressources naturelles et des risques naturels et technologiques
- Priorité 3:** Améliorer la connectivité dans l'ENO par la promotion de solutions de transport intelligents et durables ainsi que des TIC
- Priorité 4:** Promotion de communautés fortes et prospères au niveau transnational
- et des Initiatives stratégiques pertinentes pour le développement du territoire ENO**



Volet INTERREG IV C

Interreg IV C

- Mettre les régions en réseau
 - Dégager et transférer les bonnes pratiques,
 - Aider à implémenter les stratégies de Lisbonne et de Göteborg
-
- Budget de 321 mio € FEDER
 - Le territoire de toute l'Union Européenne est éligible
 - Taux de cofinancement max. 75 %

Interreg IV C

■ **Priorité 1: Innovation et Economie du savoir**

- Recherche, technologie et développement
- Economie du savoir
- Esprit d'entreprise, PME
- Emploi, formation et éducation

■ **Priorité 2: Environnement et gestion de risques**

- Energie et transports publics durables
- Biodiversité et préservation du patrimoine naturel
- Risques naturels et technologiques
- Gestion de l'eau et des déchets
- Patrimoine culturel

Quelques points communs...

1. INTERREG est transfrontalier

- Partenaires et financements de deux ou plusieurs Etats-membres, selon les cas
- Un partenaire fait office de porteur de projet
- Les autorités Interreg du territoire du porteur de projet ont un rôle prépondérant dans la vie du projet

2. Le projet doit être innovant

3. Le projet doit présenter une plus-value

Principes du financement

- x % proviennent de la Communauté Européenne , le reste est «co-financement national»:
- Subsidés de l'Etat, des Communes
- Valorisation de subsidés
- Fonds propres de l'Etat ou des Communes s'ils sont opérateur
- Fonds propres des opérateurs

L'apport des différents versants n'est pas nécessairement égal.

Pourquoi participer...

Travailler en partenariat transfrontalier/
transnational/ interrégional, c'est :

- Trouver des solutions communes à des problèmes dépassant les frontières
- Trouver des solutions innovantes et efficaces grâce aux connaissances de partenaires d'autres pays et régions et grâce à l'échange
- Renforcer l'image et l'expertise de votre région
- Construire une culture commune de coopération et de développement territorial

Points à observer pour réussir:

A côté d'une bonne idée de projet, il faut veiller à régler les détails administratifs et financiers:

- Bien définir les actions et les «deliverables»
- clarifier les budgets de chaque partenaire;
- clarifier le rôle de chaque partenaire («qui fait quoi») p. ex. lors des passations de marchés;

- contacter très tôt les co-financeurs potentiels;
- S'il y a embauche de personnel: régler les détails, prévoir le mode de répartition des coûts;
- Prévoir les moyens administratifs;
- etc

Contactez les équipes techniques de chaque versant

Contacts au Luxembourg

Programme	Personne de contact	Téléphone	Email	Site internet
INTERREG A	Jean-Claude Sinner	+352 247 86916	jean-claude.sinner@mat.etat.lu	
INTERREG A	Christiane Fortuin	+352 247 86915	christiane.fortuin@mat.etat.lu	www.interreg3a-delux.org
	Conny Theobald	+352 247 86919	constant.theobald@mat.etat.lu	www.interreg-wll.org
INTERREG B ENO	Nicole Skirde-Vural	+352 247 86930	cpluxembourg.nwe@mat.etat.lu	www.nweurope.org
INTERREG C	Sabine Stölb	+352 247 86926	sabine.stoelb@mat.etat.lu	www.interreg3c.net
URBACT	Myriam Bentz	+352 247 86921	Myriam.bentz@mat.etat.lu	www.urbact.org
INTERACT	Sabine Stölb	+352 247 86926	sabine.stoelb@mat.etat.lu	www.interact-eu.net
ESPON / ORATE	Christian Muschwitz	+49 651 201 3271	muschwit@uni-trier.de	www.espon.eu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire

Direction de l'aménagement du territoire



Merci de votre attention!